

Communiqué de presse



Contact presse

Département de l'information et de la communication
01 40 15 74 71
service-presse@culture.gouv.fr

Direction générale des patrimoines
Florence Barreto
01 40 15 87 56
florence.barreto@culture.gouv.fr

www.culturecommunication.gouv.fr

www.facebook.com/ministere.culture.communication

Prix « Patrimoines pour tous, patrimoines pour chacun »

Dans le cadre de la politique de démocratisation culturelle menée par le ministère de la Culture et de la Communication, la direction générale des patrimoines a créé le prix « Patrimoines pour tous, patrimoines pour chacun » qui distingue une démarche d'excellence en matière d'accessibilité généralisée des lieux patrimoniaux pour les personnes en situation de handicap moteur, visuel, auditif ou mental.

Doté d'un montant de 50 000 €, ce prix récompense une mise en accessibilité du cadre bâti, des réalisations innovantes liées à une démarche d'accès et d'usage pour tous, des outils de médiation favorisant l'autonomie des personnes et la prise en compte de la mixité des publics dans l'offre culturelle.

Réuni le 6 septembre dernier, le jury présidé par Marie-Christine Labourdette, directrice chargée des Musées, et composé de représentants de l'administration et de membres des associations représentatives des personnes handicapées, a décerné le prix « Patrimoines pour tous, patrimoines pour chacun » à cinq établissements.

Dans la catégorie des établissements relevant des collectivités territoriales, sont récompensés :

Le musée de la Lutherie et de l'Archeterie de Mirecourt et le Pont-Transbordeur de Rochefort – Echillais qui reçoivent chacun une dotation de 20 000 €.

Une mention spéciale, assortie d'une dotation de 10 000 €, est décernée au musée départemental de la Préhistoire de Solutré.

Dans la catégorie des établissements nationaux, sont distingués :

Le Palais du Tau, à Reims, géré par le Centre des monuments nationaux,
Le Musée du Quai Branly, à Paris, pour la qualité du travail de ses équipes de médiation.

Le jury tient à féliciter l'ensemble des 18 candidats pour la qualité des dossiers et, tout particulièrement, le musée départemental de Flandre à Cassel dont le projet en matière d'accessibilité pour tous a su dépasser les contraintes liées à son statut de Monument historique, même si la sécurisation de sa rampe d'accès est encore à améliorer.

Les Lauréats :

Musée de la Lutherie et de l'Archeterie Française à Mirecourt (Lorraine)

La muséographie a été repensée pour rendre accessible au plus grand nombre tous les aspects de l'instrument de musique à cordes (esthétique, sonore, technique). Ce travail a abouti au printemps 2011 à l'inauguration d'une nouvelle scénographie qui prend en compte les besoins pour les quatre déficiences et l'octroi des quatre labels « Tourisme & Handicap ». Cette institution propose également des activités culturelles et musicales adaptées pour tous encadrées par du personnel formé dans le domaine du médico-social et de la musicologie.

Pont Transbordeur Rochefort-Echillais à Rochefort (Poitou-Charentes)

Ce monument historique est un site emblématique de l'estuaire de la Charente avec plus de 150 000 visites annuelles sur l'ensemble du site. Depuis plus de cinq ans,

les équipes de la Communauté d'agglomération travaillent en concertation avec les représentants des personnes en situation de handicap et les techniciens du Comité départemental du tourisme à une mise en accessibilité généralisée de ce monument.

Cette démarche est parmi les toutes premières engagées dans la région « Poitou-Charentes » au titre des Monuments historiques. Le principe du respect de la chaîne de déplacement entre les quatre structures qui composent ce monument a été respecté. De nombreux outils de médiation adaptés aux quatre déficiences sont proposés en période estivale pour découvrir le fonctionnement et l'histoire de ce monument (maquettes, livrets mais également la possibilité de toucher des pièces du pont, application numérique), complétés par un panel de visites guidées également adaptées. Un équipement roulant spécifique, le module tout chemin (MTC), est mis gratuitement à la disposition des personnes à mobilité réduite pour profiter pleinement des chemins de randonnées qui bordent la Charente. Cette présentation d'un Monument historique accessible à tous se caractérise par son caractère novateur et exemplaire.

Musée départemental de Préhistoire de Solutré (Bourgogne)

Situé au pied de la Roche de Solutré, ce Musée de France a été inauguré en 1987. La Direction de cet établissement a décidé de s'engager pleinement dans une démarche d'accessibilité pour les quatre familles du handicap. Un aménagement du cadre bâti et de nombreux outils de médiation pour chaque déficience ont ainsi progressivement été réalisés en partenariat avec des membres d'associations représentatives des personnes handicapées, avec une volonté de renforcer leur autonomie de visite. A partir de 2009, le Conseil général a décidé d'accorder la gratuité à ces publics pour l'accès aux collections mais également pour toutes les prestations culturelles. En ce début d'année, cette démarche en matière d'accessibilité généralisée a été récompensée par l'obtention du label « Tourisme & Handicap » pour les quatre déficiences.

Palais du Tau à Reims - CMN (Champagne-Ardenne)

Le Centre des monuments nationaux a mis en place un programme très complet de mise en accessibilité de ce monument, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO. Il abrite l'un des plus importants trésors historiques de France - celui de la cathédrale de Reims - et constitue un musée riche et très diversifié. Le chantier a représenté un véritable défi puisque les salles proposées à la visite se répartissent dans deux ailes principales du palais, sur trois niveaux comportant une douzaine de dénivelés.

Dans le respect des normes de protection des Monuments historiques, ces différents niveaux sont désormais accessibles à tous les publics. Des outils de médiation particulièrement innovants ont également été mis en place. Une liaison par un cheminement adapté pour les personnes à mobilité réduite entre la cathédrale et le palais a été réalisée. En début d'année, la mise en accessibilité généralisée de ce monument historique a permis au CMN de recevoir le Trophée de l'Accessibilité.

Musée du Quai Branly à Paris (Ile-de-France)

Depuis son ouverture, la direction de ce musée national s'est efforcée d'associer les membres de la plupart des grandes associations représentatives des personnes en situation de handicap dans l'élaboration d'outils d'aide à la visite innovants et adaptés à chaque déficience, et dans la conception d'une programmation régulière d'offres culturelles de qualité en prenant en compte la mixité des publics. Du 30 novembre au 7 décembre prochain, le MQB organisera sa deuxième édition de la « semaine de l'accessibilité » pour faire découvrir au public ces nombreuses animations culturelles ainsi que les dispositifs d'accompagnement proposés tout au long de l'année aux visiteurs en situation de handicap.

Paris, le 21 septembre 2012